

cité. Le 4 prairial an II, les représentants Reverchon et Dupuy adressaient au comité de salut public un rapport qui constate que 18,000 ouvriers se trouvaient alors sans travail et sans pain ; ces messieurs les délégués proposent ensuite leurs moyens pour *démocratiser*, disent-ils, le commerce, dans *Commune-Affranchie*. Il était assez *démocratisé* comme cela !

Si M. Arlès-Dufour interroge l'histoire, ce n'est pas afin de lui demander des pamphlets ; non, il ne songe qu'au bonheur de notre industrie. S'il propose quelques nouvelles mesures, c'est du ton le plus modeste. « N'oublions pas, dit-il, que si la vieillesse a pour elle le savoir, l'expérience, la renommée ; la jeunesse, en compensation, possède, à un degré supérieur, l'activité, l'énergie, l'ambition. » Le livre de M. Arlès-Dufour porte, d'un bout à l'autre, l'empreinte d'un esprit sage et grave. Outre le mérite intrinsèque et matériel, il en est un qui est louable et moral, car c'est au profit de la souscription Jacquard, que l'auteur la destine. C'est, je crois, un second et puissant titre de recommandation (1).

F.-Z. COLLOMBET.

(1) *Courrier*, 22 janvier 1835.

EPITAPHE DE LA FAMILLE DE RUBYS.

L'inscription suivante, qui doit être sortie de l'église des Jacobins, se trouve enclavée dans un mur, sous la voûte de la salle de la Bourse, au Palais-Saint-Pierre, à Lyon. C'est la première fois qu'elle est imprimée. Nous donnons ci-après la traduction de cette inscription funéraire, mais nous remarquerons que rien ne se prête moins à la traduction que ce genre